



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 30 Mars 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. REBSAMEN, M. ESMONIN, M. BACHELARD, M. PRIBETICH, M. MASSON, M. ETIEVANT, Mme POPARD, M. JULIEN, M. FOUILLOT, M. MARTIN, M. RETY, M. LABORIER, M. SAUNIE, M. DOUHAIT, M. DUPIRE, M. BERTELOOT, Mlle MASLOUHI, M. GERVAIS, M. PETITJEAN, M. OBRIOT, M. BARBEY, M. GILLOT, Mme BLIGNY, M. LAURENT, Mme GARRET-RICHARD, Mme DARCIAUX, M. JOLY, M. DESVIGNES, M. DUBOIS, M. MARCHAND, M. DANIERE, M. HESSE, M. PINON, M. MAGLICA, M. FOUCHERES, Mme FLAMENT, M. PILLIEN, M. BOUHELIER, Mme COLOMBET, M. PERRIN, Mme MASSU, M. SOUMIER, Mme DELEBARRE, Mme BIOT, M. PARIS, Mme TENENBAUM, M. NOWOTNY, M. MILLOT, Mme LEMOUZY, M. BRUYERE, M. IZIMER, Mme ROY, M. MOREAU, M. DÉTANG, M. CHEVIGNY, Mme HERVIEU, M. ALLAERT, Mme BERNARD, M. GONDELLIER, Mme DURNERIN, M. BELLEVILLE, Mme AVENA, M. BOURNY, M. CLAUDET.

Membres absents :

M. MENUT, M. DELATTE, M. CHAPUIS, Mme BESSIS, M. BRIOT, M. BERNARD, M. DODET, M. BEKHTAOUI, M. GILLOT pouvoir à M. FOUILLOT, M. LECHAPT pouvoir à M. CLAUDET, M. NUDANT pouvoir à M. BRIOT, Mme MANSAT pouvoir à Mme POPARD, M. BRENOT pouvoir à M. PERRIN, M. ROIZOT pouvoir à M. BARBEY, M. CARBONNEL pouvoir à M. MOREAU, M. AUDARD pouvoir à M. ESMONIN.

OBJET : ENVIRONNEMENT - Subvention à l'association Equi'Max pour la participation à la sixième édition de la Quinzaine du commerce équitable.

La sixième édition de la Quinzaine du commerce équitable a lieu du 29 avril au 14 mai 2006 dans toute la France. Cet événement médiatique est destiné à faire connaître le commerce équitable au plus grand nombre. A cette occasion, l'association Equi'Max de l'agglomération dijonnaise, en partenariat avec l'association Artisans du Monde-Dijon, organise différentes manifestations sur le territoire du Grand Dijon : interventions dans les écoles primaires et les collèges de l'agglomération, repas équitables proposés dans les restaurants du CCAS de la ville de Dijon, repas équitables proposés dans les écoles primaires de l'agglomération, soirées dégustation, animations commerciales, rencontres avec un producteur du Sud et des producteurs locaux, soirée débat, animation au centre-ville, etc.

Participant à la responsabilisation de l'acte de consommation en particulier sur les denrées d'importations, l'association Equi'Max intègre dans sa démarche la notion de développement durable : produits de qualité, cultivés dans le respect de l'environnement et assurant une rémunération équitable des producteurs.

Le budget de cette manifestation est de 20 975 €

Il est proposé de donner une suite favorable à la demande de subvention de 2 500 €.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

DEPENSES	TOTAL	RECETTES	TOTAL
Personnel	14 240 €	Subventions publiques	5 684 €
Salaires+Charges sociales (800h)	9 480 €	Etat + région (emplois jeunes)	4 984 €
Temps bénévoles (560h)	4 760 €	Conseil Général (Education au Développement)	300 €
		Ville de Dijon (Education au Développement)	400 €
Evenements	3 750 €	Subventions publiques demandées	3 500 €
deplacement : avion	1 000 €	Grand Dijon	2 500 €
Déplacements salarié + bénévoles	250 €	Conseil Régional	1 000 €
accueil producteur	350 €		
Place François Rude:ville	500 €	Subventions privées	1 510 €
Location de la Yourte	500 €	Max Havelaar France	510 €
Cachet des musiciens	600 €	Autre subvention privée	1 000 €
Frais de dégustations	550 €		
Frais de structure	2 485 €		
(loyer, assurances, fournitures...)		Contributions valorisées	6 227 €
		Accueil producteur	100 €
		Ville de Dijon (mise à disposition d'un local)	867 €
		Ville de Dijon (emplacement place François Rude)	500 €
Communication	500 €	Temps bénévoles	4 760 €
(tracts, affiches...)			
		Fonds propres	4 054 €
TOTAL	20 975 €	TOTAL	20 975 €

- **D'accorder** une subvention de 2 500 € à l'association Equi'Max ;
- **D'autoriser** le Président à procéder au versement de la subvention ;
- **De prélever** les crédits nécessaires sur le budget l'exercice en cours.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 4 AVR. 2006



Pour extrait conforme,
Le Président

COMMUNAUTÉ
DE
L'AGGLOMÉRATION
DE
DIJON
21075 DIJON CEDEX

Signature

Publié le 31 MARS 2006
Déposé en Préfecture le